

24.—Valeur de l'actif fixe administré par le Conseil des ports nationaux, 31 décembre 1955 et 1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Détail	1955	1956	Détail	1955	1956
	\$	\$		\$	\$
Dragage des ports.....	12,212,253	12,206,828	Chaufferies.....	126,383	126,383
Immeubles.....	12,400,783	12,534,818	Ateliers.....	309,983	316,861
Ponts pour les véhicules.....	201,976	201,976	Systèmes d'énergie électrique.....	1,392,507	2,202,272
Chemins, clôtures et limites	2,188,576	2,227,882	Services d'eau.....	1,027,504	1,047,032
Égouts et drains.....	830,429	830,429	Outillage flottant.....	2,191,457	2,064,192
Ouvrages divers.....	737,192	723,278	Outillage terrestre.....	937,454	1,062,165
Quais et jetées.....	97,804,794	99,550,650	Petit outillage divers.....	683,126	611,610
Hangars permanents.....	27,779,953	28,466,364	Génie—levés généraux.....	109,441	119,441
Treuil de hangar et grues électriques.....	406,545	406,545	Ouvrages en construction...	3,232,852	11,563,048
Voies ferrées.....	6,695,552	6,616,470	Dépenses diverses — non réparties.....	3,769,450	4,339,129
Élévateurs à grains.....	47,731,095	47,081,799	Construction de ponts, voies, etc.....	18,611,649	19,459,525
Entrepôts frigorifiques.....	6,144,129	6,147,128			
Mobilier et matériel de bureau.....	239,059	248,985	Total.....	250,255,507	262,586,208
Bâtiments portuaires.....	2,491,375	2,431,398			

25.—Avances fédérales au Conseil des ports nationaux pour immobilisations, 1954-1956

NOTA.—D'après le rapport annuel du Conseil des ports nationaux.

Ports et biens	1954	1955	1956	Ports et biens	1954	1955	1956
	\$	\$	\$		\$	\$	\$
Halifax.....	859,767	955,329	2,225,893	Élévateur de Prescott.	—	5,640	51,995
Saint-Jean.....	1,384,263	519,338	651,168	Élévateur de Port-Colborne.....	27,625	2,047	79,955
Chicoutimi.....	—	—	10,000	Churchill.....	767,834	1,174,538	39,365
Québec.....	802,273	324,707	1,226,388	Vancouver.....	285,090	19,846	139,895
Trois-Rivières.....	348,405	16,856	26,983				
Montréal.....	3,380,559	1,363,999	7,292,150	Total.....	7,828,816	4,382,300	11,743,792

Dépenses et recettes des voies navigables au compte du fonds consolidé.—

Les dépenses sous cette rubrique (tableaux 26 à 28) servent principalement à l'exploitation et à l'entretien des divers aménagements. Malheureusement, la démarcation entre l'exploitation et l'entretien n'est pas aussi nette qu'on le voudrait. Les recettes du ministère des Transports et du ministère des Travaux publics provenant des voies d'eau sont données au tableau 29.

Outre les dépenses périodiques destinées à faciliter les transports par eau, l'État verse annuellement de fortes sommes pour combler les déficits des Paquebots nationaux du Canada (service des Antilles) et du Conseil des ports nationaux et pour payer des subventions postales et maritimes (tableau 31). Les frais et recettes d'exploitation des aménagements administrés par le Conseil des ports nationaux sont donnés séparément au tableau 30.